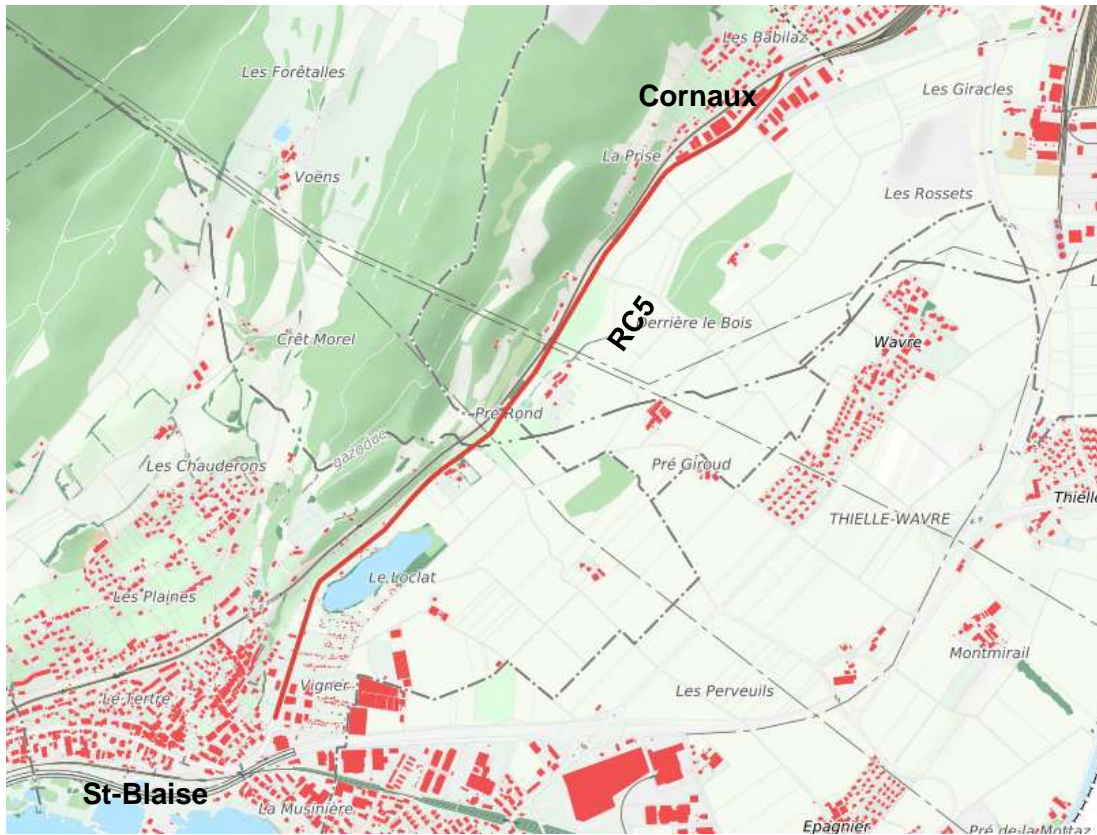


**RC5 – Piste cyclo-pédestre St.-Blaise - Cornaux****Éléments déterminants**

Réalisation d'un aménagement cyclable entre St.-Blaise et Cornaux, itinéraire B5 du plan directeur cantonal de mobilité cyclable.

**Projet**

- Réalisation d'un aménagement cyclable entre St.-Blaise et Cornaux itinéraire B5 du Plan directeur cantonal de mobilité cyclable (PDCMC).
- Construction d'une piste cyclo-pédestre d'une largeur de 3m sur le bord sud de la RC5 séparée par un accotement de 1m.
- Réaménagement et adaptation de plusieurs carrefours.
- Prolongement et adaptation de crapauds existants.
- Reconstruction et prolongement de murets de guidage pour amphibiens

**Mobilité douce**

Ce projet, hors aménagements pour les amphibiens, est entièrement dédié à la réalisation d'un aménagement cyclable.

**Planification des travaux**

Les travaux s'étendront de 2025 à 2026.

**Coût du projet**

Le montant total des travaux est estimé à CHF 3,5 millions.

Voir [site internet de l'OENT](#)

Voir site internet SPCH - [Routes](#)